



PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale d'élection de l'AFELC-UQAM tenu le mardi 08 octobre 2019 à 13h00 au J-1120.LOCAL du Pavillon Judith-Jasmin : 405, rue Sainte-Catherine Est, H2L 2C4

0. Procédures initiales

Proposition 0.1 : Que l'on ouvre l'Assemblée.

Dûment proposée, dûment appuyée

JUGÉE IRRECEVABLE PAR L'ANIMATION

Proposition privilégiée 0.1.1 : Que l'on suspende l'AG pour une période de 15 minutes

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRISE À 13h16

De retour sur la principale 0.1 : Que l'on ouvre l'Assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Ouverture à 13h17

Proposition 0.2 : Que Virginie Robert et Sophie Masson assurent respectivement l'animation et la prise de note de la rencontre.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 0.3 : Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- 0. Procédures initiales
 - 0.1. Ouverture
 - 0.2. Praesidium
 - 0.3. Ordre du jour
 - 0.4. Adoption des procès verbaux des dernières assemblées
- 1. États financiers
- 2. ASEQ
- 3. Budget
- 4. Procédures de fermeture
 - 4.1. Varia
 - 4.2. Levée

Dûment proposée, dûment appuyée

Proposition d'amendement 0.3.1: Amendement que l'on insère en point 4. Revendications politiques et de décaler les points subséquents.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

De retour sur la principale 0.3 :

Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

- 0. Procédures initiales
 - 0.1. Ouverture
 - 0.2. Praesidium
 - 0.3. Ordre du jour
 - 0.4. Adoption des procès verbaux des dernières assemblées
- 1. États financiers
- 2. ASEQ
- 3. Budget
- 4. Revendications politiques
- 5. Procédures de fermeture
 - 5.1. Varia
 - 5.2. Levée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 0.4 : Que l'on adopte les procès verbaux des assemblées générales des 25 mars 2019, premier avril 2019, 12 avril 2019, 12 septembre 2019 et 18 septembre 2019.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1. États financiers

Proposition 1.1 : Que Victor présente les États financiers et le budget de l'association pendant 15 minutes avec Alain.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 1.2 : Que l'on tienne une plénière de 15 minutes sur les États financiers, le budget et les finances de l'association.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 1.3 :

CONSIDÉRANT les articles 6 et 7 des statuts et règlements du chapitre 9 de l'association;
ÉTANT DONNÉ que les décisions antérieures en AG peuvent engendrer une augmentation abusive de la cotisation des membres;
ÉTANT DONNÉ que les décisions en AG vont engendrer une utilisation des sommes totales des cotisations d'automne et d'hiver de plus de 30%;
CONSIDÉRANT QU'il faudra convoquer une TAC spéciale pour trouver une solution durable sans toucher à plus de 10% des surplus des années antérieures;
ÉTANT DONNÉ que la TAC pourrait prévoir une augmentation de la cotisation et devoir soumettre des budgets prévisionnels pour les années 2020-2021 et 2021-2022.;

IL EST PROPOSÉ de suspendre la demande d'audits de l'assemblée générale ainsi que la réduction de la cotisation étudiante jusqu'à la présentation du rapport de la TAC spéciale à l'assemblée générale du mois de janvier 2020.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 1.4:

CONSIDÉRANT les obligations de la partie trois des compagnies;
CONSIDÉRANT les obligations de la politique de reconnaissance des associations étudiantes de programmation;
ÉTANT DONNÉ QUE le secrétariat des instances va retenir les cotisations étudiantes à partir du mois de décembre 2019 si nous ne déposons pas une proposition de la nomination d'un comptable ou d'une firme comptable;

IL EST PROPOSÉ de nommer Bruno Émond de Mazars, S.E.N.C.R.L. pour la mission d'examen de la comptabilité de l'année 2018-2019.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À MAJORITÉ

Proposition 1.5:

QUE l' AFELC-UQAM s'engage à offrir une subvention annuelle de 1000 \$ à l'EUMC-UQAM jusqu'à ce que l'EUMC-UQAM obtienne une Cotisation automatique non obligatoire.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À MAJORITÉ

2. ASEQ

aucune proposition

3. Budget

aucune proposition

4. Revendications politiques

Proposition 4.1:

CONSIDÉRANT que l'UQAM a une volonté de démocratisation et d'accessibilité des études universitaires;

CONSIDÉRANT la non-action de l'uqam quant à leur plan stratégique 2015-2019 de l'UQAM qui incluait l'accompagnement et le soutien des étudiant-es aux besoins particuliers tel que les parents-étudiants;

CONSIDÉRANT que le nombre d'étudiant-es devant concilier famille-étude est estimé à près du quart de la population universitaire;

CONSIDÉRANT que le nombre de femmes devant concilier famille-étude est estimé à plus du double de l'ensemble des parents étudiants;

CONSIDÉRANT que la conciliation famille-étude représente des défis supplémentaires pouvant affecter non seulement la persévérance et la réussite universitaire des parents étudiants, mais également le bien-être de leur-s enfant-s et de leur conjoint-e;

Il est proposé;

QUE l'AFELC se positionne en faveur d'une reconnaissance du statut de parent étudiant;

QUE l'AFELC se positionne en faveur de l'instauration d'un processus de recensement volontaire des parents étudiants au sein de l'UQAM;

QUE l'AFELC se positionne en faveur d'une reconnaissance du statut réputé temps plein pour les parents étudiants au même titre que le programme d'aide financière aux études;

QUE ce statut inclut la reconnaissance de la grossesse dès qu'un billet médical l'atteste;

QU'en attendant une politique uqamienne pour les parents étudiants, AFELC s'engage à travailler activement afin de s'assurer que les raisons familiales soient incluses et reconnues dans les raisons de délais ou de report d'examens auprès de l'UQAM.

Que l'AFELC diffuse les documents et informations du CSPE à ses membres et inclut un référencement sur son site web vers le site du CSPE-UQAM

Que l'AFELC dénonce l'inaction de l'uqam quant à leur plan d'action.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Proposition 4.2 :

CONSIDÉRANT la crise humanitaire et migratoire mondiale;

CONSIDÉRANT le nombre croissant de personnes victimes de déplacements et de migrations forcées;

CONSIDÉRANT les actions du groupe uqamien de l'ONG d'Entraide universitaire mondiale du Canada (EUMC-UQAM), notamment l'accueil d'étudiant-e-s réfugié-e-s par le biais du programme Parrainage d'étudiant-e-s réfugié-e-s;

CONSIDÉRANT que le programme a permis à six réfugié.e.s dont la vie était en danger de poursuivre leurs études à l'Université du Québec à Montréal depuis 2001;

CONSIDÉRANT que les coûts pour le Parrainage d'étudiant-e-s réfugié-e-s sont évalués entre 16 000\$ et 25 000 \$;

CONSIDÉRANT les donations de 1500\$ pour l'année 2018-2019 à l'EUMC-UQAM de la part de l'AECSU-UQAM et de 1000\$ de la part du SÉTUE;

Il est proposé:

QUE l'AFELC-UQAM se positionne en solidarité avec les personnes victimes de déplacements et de migrations forcées;

QUE l'AFELC-UQAM s'engage à soutenir le groupe d'Entraide universitaire mondiale du Canada de l'UQAM (EUMC-UQAM) et son programme de Parrainage d'étudiant-e-s réfugié-e-s dans l'objectif de pouvoir accueillir à l'UQAM d'autres étudiant-e-s réfugié-e-s;

QUE l'AFELC-UQAM diffuse les documents, informations et événements de l'EUMC-UQAM à ses membres;

QUE l'AFELC-UQAM invite les autres associations, groupes et syndicats à se joindre à ce mouvement de solidarité et à en faire de même.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Fermeture de l'Assemblée générale

5.1 Varia

5.2 Levée

Proposition 5.1: QUE l'on lève l'assemblée.

Dûment proposée, dûment appuyée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée à 14H15